

Parking du carrefour de Hollande, à gauche au nord de la digue. Traverser la digue et tourner à gauche au carrefour de la chaussée de Hollande pour longer l'étang. Dépasser une 1^{ière} digue et tourner à gauche sur la 2^{ième} digue pour atteindre le carrefour de Bourgneuf. Tourner à droite route des Etangs de Hollande (chemin) puis encore à droite sur la D60. Après avoir traversé le chenal (belle table à droite) tourner à gauche le long d'une rigole direction la Croix Vaudin puis en oblique à gauche à la croix pour longer le bois de Pourras. Environ 500m après la croix tourner à gauche dans le bois pour atteindre le Pavillon de l'Empereur **(km 5,5)**.

Traverser la digue entre les étangs de Pourras et de St Hubert, contourner le domaine de la Méroterie en tournant à droite route forestière de Corbet. Au carrefour avec la D191 prendre à angle droit à gauche la rue Royale (marquée voie privée). Après une barrière en bois faire un petit aller-retour vers les ruines d'une ancienne glacière : longer dans la forêt (parcelle 08-27) la dernière propriété à gauche sur environ 200m ; tourner à droite entre 2 rigoles parallèles distantes d'environ 15m : les ruines (quelques pierres) sont situées dans une boucle circulaire formée par ces 2 rigoles. Revenir à la barrière en bois, tourner à gauche, faire un crochet à droite le long d'une propriété pour éviter un fossé profond et rejoindre la piste cyclable direction carrefour des Essarts. Tourner à gauche à ce carrefour (selon l'état du terrain possibilité de couper à travers les parcelles 25, 26 et 27) puis quitter la piste en tournant sur un chemin empierré au carrefour du Trou au Loup. Continuer tout droit puis après un petit vallon, peu avant de revenir sur le plateau, prendre en oblique à gauche (pointe parcelle 08-12) le chemin de la Ferme des Bœufs **(km 9,8)**.

Descendre vers la mare aux Canes, passer un pont et remonter en face. Une fois revenu sur le plateau prendre le 1^{er} chemin à droite se continuant en petite route goudronnée. Tourner à gauche au 1^{er} carrefour puis prendre en face au 2^{ième} ; contourner une mare en tournant à gauche au 3^{ième} carrefour avant de tourner à droite route de la Talle, direction les Mesnuls. Prendre à gauche dans une fourche 300m plus loin puis descendre jusqu'à l'église des Mesnuls par la rue Neuve **(km 13,6)**.

Tourner à gauche sur la D191 puis à droite rue de la Millière, 2^{ième} rue après le château. Après environ 250m tourner à gauche rue de la Vallée pour remonter sur le plateau le long de belles propriétés (variante si terrain pas trop boueux : chemin de la Haute Bessière partant à gauche direction le Bois Dieu plus haut sur la rue de la Millière lorsqu'elle devient interdite sauf aux riverains). Lorsque la rue de la Vallée fait un coude à gauche pour rejoindre la D191, tourner à droite sur un chemin de terre. Continuer tout droit au-delà d'une barrière en bois (cassée) dans la parcelle 06-18 (marcher dans la forêt le long du chemin s'il est trop boueux : de préférence à droite avant un petit pont sur une rigole puis à gauche après la rigole). Dans la 1^{ière} courbe à droite après la rigole suivre une trouée à gauche puis une 2^{ième} encore à gauche après 60 pas afin de rejoindre la route Goron (goudronnée, fermée à la circulation) à travers la parcelle 06-18. Suivre cette route en face sur environ 150m, traverser une rigole et tourner à droite juste après pour la longer. Atteindre ainsi la Maison Forestière de la Mallebranche **(km 17,7)**.

Continuer jusqu'à la route des Cuisines de Monseigneur, la prendre à droite et au carrefour des Vachers après le terrain militaire (antenne) prendre à gauche la route de la Malmaison aux Etangs de Hollande. La suivre jusqu'au carrefour de Bourgneuf après avoir traversé la route du Grand Maître (goudronnée, ouverte à la circulation) puis rejoindre le parking en longeant l'Etang de Hollande.